

Image not found or type unknown



1er contrat d'édition pour un roman graphique

Par **nanou**, le **01/09/2010** à **00:47**

Bonjour, rnje vais signer mon 1er contrat avec une maison d'édition parisienne, pour la publication d'un roman graphique dont je suis scénariste et dessinateur. rnUn ami avocat (non spécialisé dans ce domaine) **me conseille de demander un contrat sur 2 ans et de ne refuser un durée plus longue.** rnMon contrat "serait" sinon (en résumé) un contrat type de 1ère publication (6% de rémunération). rnQu'en pensez-vous? **La durée de cession de mes droits sur 2 ans est-elle importante, dois-je vraiment négocier et exiger ce point (sachant que je ne suis pas en mesure de m'imposer, n'ayant jamais été publiée)?** Merci beaucoup d'avance car je suis perdue.